



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@cccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N° 2014-31 du mardi 18 mars 2014

OBJET : OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Rapporteur : M. le Président

Le 18 mars 2014 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 mars 2014 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 25

Nombre de pouvoirs : 7

Votants : 32

Mme Laurence FINE est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Marie MARCHELLO, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Eric PEYTHIEU, Mme Renée PETELET, M. Yvon AIGUIER, Mme Catherine VALDENNAIRE, Mme Karine ESCALLIER, M. Thierry DUCURTIL, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Patrick REY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL.

Avaient donné pouvoir : M. Jacques DEYME à Mme Marie-Hélène PONSART
M. Jean-Pierre SEVREZ à Mme Laurence FINE
M. Henry RAOUX à M. Patrick REY
M. Jean-Louis FAURE à M. René SIESTRUNCK
M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à M. Pierre LEROY
Mme Nicole MATHONNET à M. Alain FARDELLA
M. Olivier FONS à M. Gérard FROMM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le cahier des charges envoyé le 4 mars 2014 aux banques : Banque Postale, Crédit Agricole, Caisse Des Dépôts, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, Sfil, Banque Populaire et la Société Générale,

Vu les réponses négatives du Crédit Mutuel et de la Sfil,

Vu la proposition envoyée le 7 mars 2014 par la Banque Postale,

Vu la proposition envoyée le 10 mars 2014 par la Banque Populaire,

Vu les difficultés de trésorerie actuelles conséquentes au décalage dans le temps entre le paiement des dépenses d'investissement et l'encaissement des subventions s'y rapportant,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 mars 2014,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve la conclusion d'une ligne de trésorerie avec la banque Postale dans les conditions suivantes :
 - Montant : 1 000 000 €
 - Durée : 364 jours
 - Taux d'intérêt : Eonia + marge de 1.59 % l'an
 - Base de calcul : exact/360 jours
 - Modalités de remboursement : paiement trimestriel des intérêts et de la Commission de réservation. Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale.
 - Commission d'engagement : 1 500 € soit 0.15% du montant maximum payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat.
 - Commission de réservation : 0.20% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8^e jour ouvré du trimestre suivant

- Autorise le Président à signer le contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale

- Autorise le Président à procéder aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de la Banque Postale.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président



Alain FARDELLA



Date affichage : 21 MARS 2014